



Compte rendu de la réunion avec la Préfecture suite aux projets de réorganisation de la cité administrative de Melun du 19/11/2021

Le projet de transfert et de densification des personnels vers le site de l'ancien hôpital Marc Jacquet est composé de 2 projets :

- 1 avec 100 % des postes de travail
- 1 avec 80 % des postes de travail

Ce projet est abandonné à cause de son coût trop élevé et ne pourra pas aboutir.

Pour la cité :

A contrario, le projet de rénovation thermique de la Cité administrative reste toujours d'actualité.

La priorité est donnée de relancer ce projet.

Le montant de ces travaux est estimé dans une enveloppe tournant autour de 8 millions d'euros, voire légèrement inférieure.

Les travaux de rénovation thermique comprennent l'isolation extérieure – remplacement des vantaux – la climatisation réversible.

A la question posée par des représentants du personnel, sur la différence de montant par rapport à la précédente enveloppe de 18 millions rendue, il est répondu que cela s'explique par le fait que la densification est abandonnée dans ce projet de rénovation.

Il est prévu 2 ans de procédure à compter de janvier 2022 pour obtenir les crédits et environ 2 ans de travaux pour ce projet, ce qui mènerait la fin de celui-ci vers la fin 2026.

Pour la DDT (Direction départementale des Territoires)

Une rénovation thermique est nécessaire.

Une étude a été faite il y a 2 ans et avait été abandonnée suite au projet Marc Jacquet.

La prévision d'une prochaine réunion sous forme de groupe de travail se tiendra en janvier.

Claudine BELROSE

et Philippe COLLET représentants du personnel CGT pour le CHSCT de la cité administrative de Melun